

L'INFOMUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

VOLUME 17 | NUMÉRO 2
MAI 2020

7 Grands
PROJETS

10 Programmes
DE SUBVENTIONS

12 Camp
DE JOUR

ÇA VA
bien aller!



Marieville

ville.marieville.qc.ca



HORAIRE D'ÉTÉ depuis le 4 mai

Depuis le 4 mai, les services municipaux sont disponibles selon l'horaire estival soit : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h.

OUVERTURE DES BUREAUX

La Ville travaille à un plan d'ouverture de ses édifices.
Suivez le ville.marieville.qc.ca pour plus d'informations.

SÉANCES DU conseil municipal

Les prochaines séances ordinaires auront lieu les mardis, à 19 h 30 :

2 JUIN | 7 JUILLET | 4 AOÛT

Afin de se conformer aux nouvelles directives données par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les **séances se tiendront à huis clos**, mais une captation sera rendue disponible sur le site Internet de la Ville et sur sa page Facebook. Comme tous les mois, l'ordre du jour sera accessible sur le site Internet de la Ville dans les jours précédents la séance.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions au Service du greffe par courriel à greffe@ville.marieville.qc.ca. La mairesse répondra aux questions lors de la séance.



Taxes annuelles municipales

NOUVELLES DATES POUR LES VERSEMENTS :

**6 juillet • 5 octobre
4 décembre**

IMPORTANT! La Ville de Marieville a pris la décision de reporter l'échéance de taxes municipales prévue le 5 mai 2020 au 4 décembre 2020. Elle a également abaissé le taux d'intérêt à 0 % pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2020.

Pour connaître les différentes modalités de paiement, consultez le site Internet à ville.marieville.qc.ca.

Renseignements UTILES

Hôtel de ville.....450 460-4444	Urgence.....9-1-1
Direction générale.....option 3	Sûreté du Québec.....310-4141
Greffe.....option 2ou 450 460-4429
Loisirs et culture.....option 7et *4141 pour cellulaire
Sécurité incendie.....option 5	Ligne Échec au crime.....1 800 711-1800
Urbanisme et environnement (permis).....option 4	SPCA Roussillon.....450 638-9698
Bureau des requêtes.....option 8	Pour toute plainte ou requête, consultez le ville.marieville.qc.ca , dans la section <i>Service aux citoyens, Bureau des requêtes</i> .
Travaux publics.....option 6	
Trésorerie.....option 1	

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

L'INFOMUNICIPAL

L'InfoMunicipal est publié par la Ville de Marieville et est distribué gratuitement dans tous les foyers marievillois par Postes Canada. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Produit par la direction générale de la Ville

Conception graphique : L'Infographe
Impression : Communication Globale Pub Cité
Crédits photo : iStockPhoto, Ville de Marieville

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles
Marieville (Québec) J3M 1P9

Téléphone : 450 460-4444

Télécopieur : 514 666-1766

ville.marieville.qc.ca

administration@ville.marieville.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % postconsommation, sans chlore, accrédité Choix environnemental, fabriqué à partir d'énergie biogaz.



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tél. : 450 460-4444

Caroline Gagnon, mairesse.....	#250
Sylvain Lapointe, district 1.....	#251
Geneviève Létourneau, district 2.....	#252
Marc-André Sévigny, district 3.....	#253
Monic Paquette, district 4.....	#254
Louis Bienvenu, district 5.....	#255
Gilbert Lefort, district 6.....	#256

PLUS qu'un lieu
de résidence,
un milieu de vie!





D'espoir et de résilience pour Marieville

L'année 2020 s'annonçait des plus prometteuses pour notre administration municipale et c'est empli d'optimisme et d'enthousiasme que nous nous apprêtons à relever nos nombreux défis.

En effet, des avancées significatives étaient prévues dans plusieurs dossiers : mandat de services professionnels pour les projets de la nouvelle bibliothèque et de la piscine extérieure, adoption d'une toute première planification stratégique, amélioration de nos services à la population, travaux d'infrastructure et plus encore.

La crise du coronavirus a été un choc pour nous tous, peu importe le domaine. La situation vécue depuis mars est sans précédent et nous demande de faire preuve d'une grande résilience, de beaucoup de souplesse et de créativité. Malgré la fermeture de l'ensemble des édifices municipaux, l'administration municipale a continué d'offrir un service de qualité à la population et s'est ajustée de façon constante aux défis qui se sont présentés à nous.

Je tiens à remercier la population pour sa compréhension durant cette période et à saluer l'implication de tous les employés municipaux qui ont maintenu le fort.

Malgré l'avenir encore incertain, le dévouement de notre équipe fait que nous continuons à faire progresser nos dossiers prioritaires. Les mandats de services professionnels pour la bibliothèque et la piscine ont notamment été octroyés et la phase de planification s'amorce. Ces deux projets majeurs contribueront à doter notre Ville d'infrastructures adaptées aux besoins présents et futurs de notre communauté.

En effet, au cours des années, la forte croissance de la population a mis en lumière la nécessité de mettre à niveau nos équipements désuets. Tournés vers l'avenir, nous sommes prêts à bâtir la Ville de demain et à permettre à Marieville de jouer pleinement son rôle de pôle de la MRC de Rouville.

C'est pour faire face à ces grands défis et adopter une vision cohérente et mobilisatrice que la Ville a entrepris son premier

processus de planification stratégique. Les consultations publiques qui devaient avoir lieu en mars ont dû être annulées en raison du coronavirus.

Faisant preuve d'agilité, la Ville a malgré tout poursuivi sa démarche en élaborant un sondage en ligne et des consultations publiques virtuelles afin de recueillir les commentaires et suggestions de ses citoyens.

En ces moments où les ressources matérielles, financières et physiques sont limitées, une planification rigoureuse de nos opérations sera nécessaire. Je suis sûre que nous arriverons à relever les défis ensemble!

Je l'ai souvent dit, Marieville se distingue par son esprit de communauté et son entraide. Plus que jamais, c'est le temps de se serrer les coudes et de faire preuve de solidarité.

Je suis sûre qu'ensemble, nous passerons au travers. Je salue votre courage et vous demande de continuer à contribuer aux efforts demandés par le gouvernement afin de respecter les différentes règles de distanciation physiques. Il ne faut surtout pas lâcher au moment même où nous amorçons un déconfinement progressif.

Je termine en saluant nos citoyennes et citoyens du domaine de la santé et des services sociaux ainsi que nos bénévoles qui agissent en première ligne.

La mairesse de Marieville,

Caroline Gagnon

COVID-19

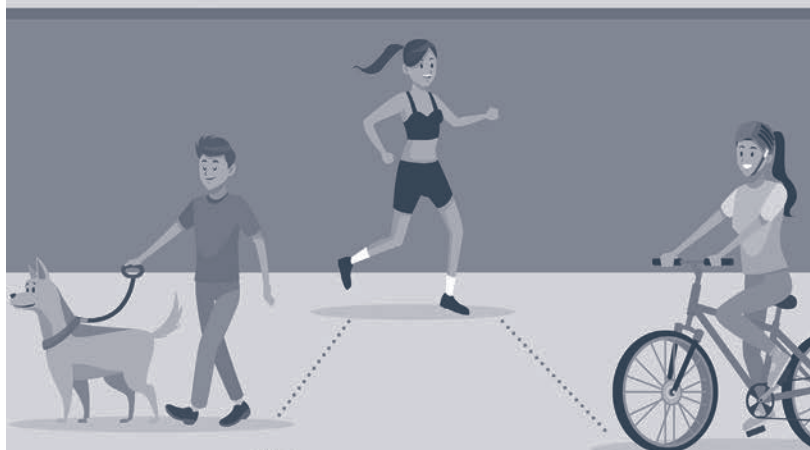
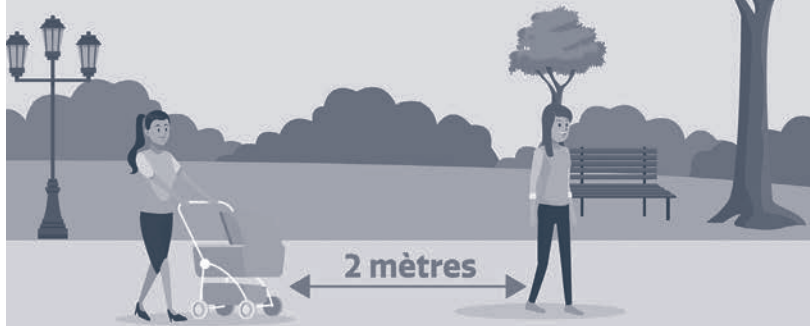
Soyons RESPONSABLES



DISTANCE MINIMALE DE 2 MÈTRES
entre chaque personne n'habitant pas sous le même toit.



CHANGEMENT DE TRAJECTOIRE
au besoin pour éviter les contacts rapprochés avec les autres.



 **Marievalle**

CIVISME et bon voisinage!

Cet été plus que jamais, faire preuve de civisme est essentiel! C'est la meilleure façon d'assurer de bonnes relations avec votre voisinage alors que nous passerons plus de temps à la maison, coronavirus oblige!

RESPECT DES RÈGLES DE VITESSE

Le respect des règles de vitesse, des traversées scolaires, des cyclistes et des piétons n'est pas une option! La circulation automobile moins dense qu'à l'habitude ne permet pas de prendre des libertés face à la réglementation en vigueur. Plus de marcheurs circulent également dans les rues, soyez à l'affut lors de vos déplacements!

FAIRE ATTENTION AU BRUIT

Tondeuse, rénovation, musique ou activités bruyantes : faites preuve de jugement! Respectez les horaires prévus et surtout, pensez aux autres! Faites preuve de bon sens et soyez prévenant. En cas de situation problématique, la première action à poser est de discuter avec vos voisins. La conciliation est la meilleure avenue! En cas de mésentente entre voisins, la Ville est souvent interpellée pour prendre parti dans un conflit de nature civile. Sachez que son rôle n'est pas de donner raison à l'une ou l'autre des parties.

ANIMAUX

Lors de vos promenades, assurez-vous d'attacher votre chien et de disposer proprement de ses besoins. Faites aussi attention pour que votre animal n'aille pas sur la pelouse du voisin. Ce n'est pas son terrain.

ON APPREND À SE CONNAÎTRE... À DEUX MÈTRES DE DISTANCE

Un bon voisinage, ça se cultive! Profitez de l'occasion pour faire la connaissance de vos voisins. Saluez-vous et échangez quelques mots lorsque la situation se présente. Les règles de distanciation sociale vous permettent tout de même de discuter... à deux mètres de distance.

PLANIFICATION stratégique

La Ville de Marieville a récemment amorcé son tout premier processus de planification stratégique.

Cet exercice permettra à notre organisation de développer une vision créative, cohérente et mobilisatrice pour la Ville, tout en adoptant des principes de saine gestion et de gouvernance.

La planification stratégique permettra aussi de déterminer les moyens pour transformer cette vision en résultats.

Plusieurs rencontres et consultations ont déjà été effectuées auprès des organismes, intervenants, commerces et employés.



INNOVER POUR CONSULTER

Le volet de consultation inclus à cette démarche implique également la population, pour que tous puissent prendre une part active au processus et participent à la vision d'avenir de la communauté. La crise du coronavirus a amené la Ville à innover pour la tenue des consultations publiques!

Grâce à la collaboration de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), des forums de discussions en ligne ont été organisés les 20 et 27 mai.

SONDAGE EN LIGNE

Vous n'avez pas pu participer aux séances de consultation? Un sondage en ligne sur différentes thématiques est accessible via le site Internet de la Ville. Vous pouvez également partager avec nous vos commentaires en écrivant à l'adresse suivante : communications@ville.marieville.qc.ca.

La participation à ce sondage est strictement volontaire et confidentielle. Les données seront recueillies et analysées par notre partenaire dans ce projet, RCGT. Votre participation vous donne la chance de remporter un chèque-cadeau dans l'un de nos commerces locaux. La date limite pour compléter le sondage est le 31 mai 2020. Le tirage au sort aura lieu la semaine suivante.

PROCHAINE ÉTAPE

Après avoir dressé un portrait objectif et représentatif de notre organisation et du territoire, les observations et les idées partagées lors des différentes consultations serviront à établir où, en tant que collectivité, quelle sera notre destination stratégique : notre mission et notre vision, nos objectifs et nos orientations.

COVID ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La situation de pandémie actuelle aura immanquablement un impact sur notre mode de vie pour les prochains mois, voir, les prochaines années. Le processus de planification stratégique permettra à la Ville de bien cerner les défis à relever et surtout, d'adapter ses stratégies à cette nouvelle réalité.

« Nous ferons face à un contexte économique particulier et plus que jamais, nous nous devons de prendre des décisions responsables et éclairées. Le conseil municipal voit en ce processus de planification stratégique une opportunité pour mieux outiller notre organisation et faire preuve d'une gestion réaliste et concertée », souligne la mairesse, Caroline Gagnon.

Pour en apprendre plus, visitez [le ville.marieville.qc.ca](http://ville.marieville.qc.ca).



NOUVEAU RÈGLEMENT PROVINCIAL encadrant les chiens



Le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, adopté le 4 décembre 2019 par le gouvernement provincial, est en vigueur depuis le 3 mars 2020. Ce règlement est applicable partout au Québec et ce sont les municipalités locales qui sont chargées de son application sur leur territoire.

NOUVELLES DISPOSITIONS

Ce règlement prévoit certaines mesures, notamment que tous les chiens de moins de 20 kg doivent être tenus avec une laisse de 1,85 m de longueur en tout temps dans les lieux publics. Les chiens de plus de 20 kg doivent également être munis d'un harnais ou d'un licou dans les lieux publics. Cette réglementation s'applique en plus de celle déjà en vigueur dans la Ville de Marieville aux termes du règlement 1111-08 Règlement harmonisé concernant les animaux dans la Ville de Marieville.

INSCRIVEZ VOTRE CHIEN AU REGISTRE ET OBTENTION D'UNE MÉDAILLE

Comme le prévoit le règlement 1111-08, le règlement provincial oblige tout propriétaire ou gardien d'un chien à l'enregistrer auprès de la Ville. Cet enregistrement doit être fait dans un délai de trente (30) jours de l'acquisition du chien ou du jour où le chien atteint l'âge de trois (3) mois (cette obligation s'applique à compter du jour où le chien atteint l'âge de six (6) mois lorsque le propriétaire ou le gardien du chien est un éleveur).

Le gouvernement provincial oblige également le propriétaire ou le gardien d'un chien à déclarer certaines informations relatives à l'animal. Le formulaire à compléter est disponible sur le site Internet de la Ville au ville.marieville.qc.ca. Le coût pour l'enregistrement d'un chien est de 25 \$ pour la vie de l'animal. Il est à noter que les propriétaires, déjà détenteurs d'une médaille, devront quand même remplir ce formulaire afin de transmettre les informations n'ayant pas encore été recensées par la Ville et requises par le règlement provincial.

Collecte des RDD ET TIC

Pour se départir de façon sécuritaire de ses résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que de son matériel de technologies de l'information et des communications (TIC) (informatique, électronique, électrique et téléphonique), un dépôt est mis à la disposition des citoyens le deuxième samedi du mois, de 8 h à midi, à l'exception des mois de janvier et mars.

Les articles doivent être déposés par le citoyen au garage municipal situé au 2008, rue Saint-Césaire.

Prochaines dates :

13 JUIN • 11 JUILLET

Ce service est gratuit, il faut présenter une preuve de résidence.



RUE MARCOUX Dépôt de matériaux secs

En raison de la COVID-19, l'ouverture du dépôt des matériaux secs de la rue Marcoux a été reportée au 9 mai. Des mesures spéciales sont également prises afin de garantir la sécurité des employés et des citoyens.

- Respectez les mesures de distanciations sociales.
- Argent comptant seulement.

Pour information : 450 460-4444, option 6, ou travauxpublics@ville.marieville.qc.ca.

9 MAI AU 13 JUIN 2020

Samedi seulement 7 h 30 à 15 h 30 (Ouvert entre 12 h et 13 h)

15 JUIN AU 29 AOÛT 2020

Dimanche et lundi	Fermé
Mardi au samedi	7 h 30 à 15 h 30 (Fermé entre 12 h et 13 h)

5 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2020

Samedi seulement 7 h 30 à 15 h 30 (Ouvert entre 12 h et 13 h)

DÉCHETS AUTORISÉS AVEC FRAIS

Débris de construction (incluant la brique) au conteneur. Béton, asphalte, maçonnerie, roches, terre et gazon.

Coût pour la disposition de ces matériaux

Coffre d'automobile	20 \$
Camionnette (pick-up), fourgonnette et remorque	30 \$

DÉCHETS AUTORISÉS SANS FRAIS

Branches, arbres, copeaux et feuilles

IMPORTANT : Aucun camion ni remorque à benne basculante est autorisé à déposer des matériaux secs dans les conteneurs. Les matériaux secs doivent être déposés manuellement. **ARGENT COMPTANT SEULEMENT.**

Grands projets

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

La Ville de Marieville travaille en 2020 à la planification de grands projets d'infrastructure pour sa population. Voici un bref résumé des étapes en cours et à venir.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

La nouvelle bibliothèque sera d'une superficie de 1125 mètres carrés, soit trois fois la superficie actuelle, et sera localisée au même endroit que l'ancienne, sur la rue du Pont. Le projet inclut l'aménagement d'un médialab, qui permettra à la clientèle d'apprivoiser les nouvelles technologies dont le montage vidéo, la production musicale et sonore ainsi que l'impression 3D. Un espace de travail et des aires de lecture et de détente seront également mis à la disposition des usagers. La bibliothèque devrait aussi offrir des heures d'ouverture prolongées. Ce nouveau lieu inclura également une salle multifonctionnelle, un dépôt pour le matériel, un hall d'entrée principale et une aire d'exposition.

OCTROI D'UNE SUBVENTION — JUIN 2019

En juin 2019, la Ville a eu la confirmation de l'octroi d'une subvention de 1,8 M\$ du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Infrastructures provinciales-territoriales – Fonds des petites collectivités. Marieville devra déboursier la différence pour réaliser le projet. Une mise à jour de l'évaluation financière du projet est actuellement en cours pour tenir compte des tendances du marché de la construction.

DÉBUT DES TRAVAUX

En février 2020, le conseil municipal a adjugé un mandat de services professionnels en gestion de projet pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale. En étroite collaboration avec la Ville, la firme J.Dagenais Architecte + Associés assurera la coordination des principales étapes de réalisation du projet.

CONCOURS D'ARCHITECTURE

L'aspect extérieur du bâtiment sera déterminé dans le cadre d'un concours d'architecture. La Ville de Marieville organisera un concours d'architecture, en deux étapes, à l'échelle du Québec, en vue de la construction d'une nouvelle bibliothèque. Le concours vise à choisir un concept d'aménagement pour le projet et à en confier la réalisation à la firme ou à l'équipe qui en est l'auteur.

FIN DES TRAVAUX

Les travaux de construction doivent être terminés au plus tard pour septembre 2022.



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE

La Ville de Marieville a procédé à la fermeture de la piscine extérieure au printemps 2018. Malgré les investissements réalisés au cours des dernières années, l'état de la piscine ne permettait plus d'assurer une baignade sécuritaire pour les usagers. Un projet de construction d'une nouvelle piscine est prévu pour l'été 2022.

LE PROJET

Le projet comprend la construction d'une piscine pour près de 400 baigneurs, ainsi que l'aménagement du terrain et de l'implantation d'un bâtiment de service. La piscine sera construite sur les terrains situés à proximité de la maison des loisirs.

DÉBUT DES TRAVAUX

En avril 2020, un mandat de services professionnels pour l'aménagement d'une piscine extérieure, d'un terrain et d'un bâtiment de service a été accordé. Un échéancier détaillé sera déterminé sous peu.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque commémorative Desautels sera aussi ouverte à compter du 2 juin pour le prêt et le retour de documents. Il ne sera pas possible de circuler dans la bibliothèque et une procédure spéciale a été mise en place pour la récupération des livres au comptoir de prêt. Surveillez le site Internet de la Ville de Marieville au ville.marieville.qc.ca pour tous les détails qui seront précisés dans les prochains jours.

Covid-19 RESSOURCES POUR LA POPULATION

La MRC de Rouville, la CDC Haut-Richelieu-Rouville et le CISSS Montérégie-Centre ont uni leurs efforts afin de rassembler les données sur les ressources communautaires de la région actuellement accessibles à la population dans le but de combler les besoins essentiels.

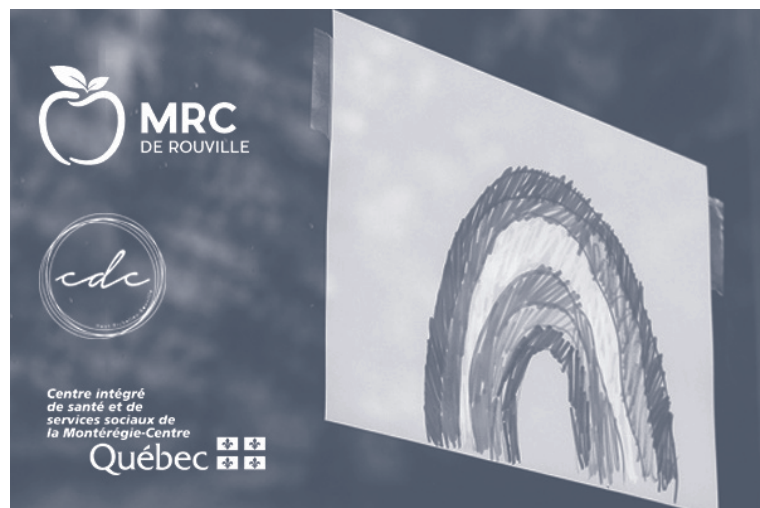
LA MRC ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES RÉUNIS POUR LE BIEN-ÊTRE DES GENS

En constituant une cellule de crise, les trois organismes ont chapeauté conjointement la mise en ligne, sur le site Internet de la MRC de Rouville, d'un portail d'information en soutien aux personnes en situation vulnérable pendant le confinement. Vous y trouverez les ressources communautaires qui ont été identifiées selon les trois catégories suivantes : sécurité alimentaire, soutien psychosocial et transport médical. De plus, pour tout ce qui concerne le soutien psychosocial, l'information a été regroupée par clientèle : jeunes, aînés, femmes, hommes, famille, etc.

Site Internet : mrcrouville.qc.ca/covid-19

Portail d'information : section **Services communautaires**

Sélectionnez votre municipalité : Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu ou Saint-Paul-d'Abbotsford.



DES OUTILS POUR LES ORGANISMES

La cellule produit chaque semaine un bulletin d'informations dédié aux organismes communautaires et aux partenaires du milieu.

Celui-ci contient la liste des organismes de services essentiels mise à jour et permet à tous d'effectuer un référencement adéquat.

Pour s'y abonner, écrivez à info@cdchrr.com.

ACHAT LOCAL : faire la différence !

La mise « sur pause » du Québec a porté un dur coup aux commerces locaux qui ont fait face à un défi sans précédent. Plus que jamais, c'est le temps de les encourager en favorisant l'achat local.

Pour mettre notre région à l'honneur, consultez le répertoire des commerces de Marieville sur le site Internet de la Ville. Redécouvrez toutes les ressources qui se retrouvent à deux pas de chez vous.

La MRC de Rouville vous propose elle aussi une tribune diversifiée qui permet aux entrepreneurs de la région, quel que soit leur domaine, d'offrir leurs services et d'informer la population de leur situation actuelle. Joignez-vous au groupe Facebook achat local MRC de Rouville.

Des organismes PRÉSENTS POUR VOUS !

En cette période de confinement, les organismes ont dû s'adapter et proposer une offre différente, mais avec autant de qualité.



L'ENTRAIDE MATERNELLE DU RICHELIEU

Organisme pour les familles avec poupons et jeunes enfants. Les mercredis c'est un rendez-vous pour « Le brin de jasette de l'EMRI » entre 10 h 30 et 11 h 30 sur ZOOM.

C'est une période d'échange offert aux parents afin de discuter de différents sujets. Ils offrent aussi plusieurs formations.

Visitez la page Facebook des organismes afin de connaître leur programmation.

MAISON DES JEUNES ADRÉN'ADO

Organisme pour les adolescents qui travaille à faire de la prévention, de la sensibilisation et du divertissement.

Votre adolescent a besoin de parler, de s'occuper l'esprit ou simplement passer son temps ?

Les intervenants sont là pour vos ados, pour parler ou jouer à des jeux de groupe virtuellement. Visitez la page Facebook de l'organisme afin de connaître la programmation.

100^e anniversaire DE NOTRE ÉGLISE

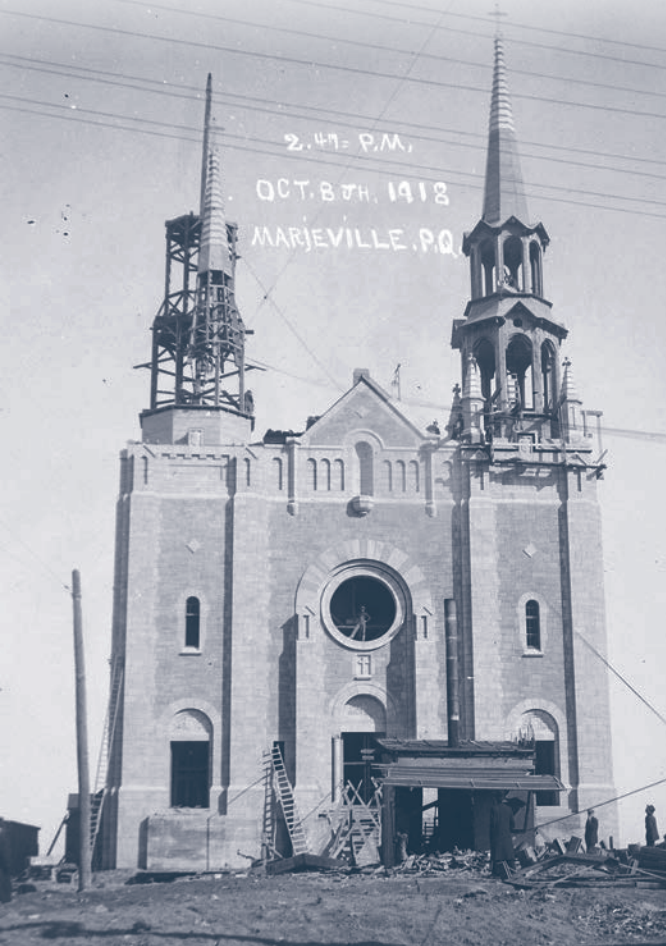
La première église ayant été détruite par un incendie en 1907, une chapelle temporaire dispense les services religieux catholiques jusqu'en 1920.

En 1912, la population manifeste le besoin pour une nouvelle église et on choisit un site pour sa construction. L'architecte Alphonse Venne en réalise les plans et l'entrepreneur A.-D. Boileau en assume la construction.

Le 19 septembre 1920, Monseigneur Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, bénit le nouveau lieu de culte et y célèbre la première messe.

Le 20 septembre prochain marquera donc le 100^e anniversaire de notre église.

Nous espérons que les activités prévues pour souligner cet événement pourront être réalisées à l'automne.



Centre d'Action Bénévole
CA
la Seigneurie
de Monnoir

**Nous pouvons faire
votre épicerie ou
livrer la popote
roulante.**

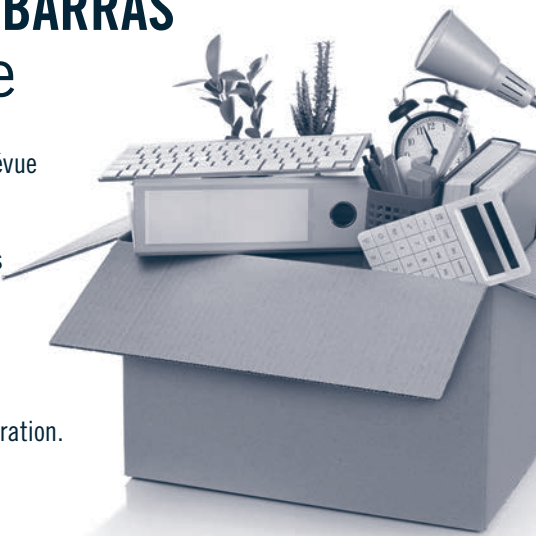
450 460-2825

** pour les 70 ans et plus.*

VENTE-DÉBARRAS annulée

La vente-débaras prévue les 30 et 31 mai 2020 est annulée en vertu des recommandations de la santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19.

Merci de votre collaboration.





Des programmes de subventions POUR UN MODE DE VIE PLUS VERT

En 2020, l'environnement est au cœur des priorités!

Afin de favoriser l'adoption de comportements écoresponsables, le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous invite à profiter des nombreux programmes de subventions offerts!

ACHAT ET INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE RÉSIDENNELLE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Ce programme permet aux résidents de bénéficier d'une subvention correspondant à 25 % du coût d'achat et d'installation de la borne de recharge, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 250 \$ par borne.

ACQUISITION ET PLANTATION D'ARBRES

Cette mesure vise à encourager et soutenir les propriétaires à verdifier leur terrain et ainsi, à bonifier le patrimoine arboricole de la ville et à lutter contre les îlots de chaleur. Cette initiative permet de soutenir et encourager le verdissement de la ville, la rendant plus agréable et plus accueillante.

La subvention accordée par la Ville au propriétaire d'un immeuble admissible correspond à 50% du coût d'acquisition et de plantation de l'arbre, incluant les taxes applicables, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 75 \$. Une subvention peut être versée au propriétaire pour chaque immeuble dont il est propriétaire. Une seule demande par année sera admissible par immeuble.



Plusieurs autres programmes sont aussi offerts!

Pour plus d'informations, visitez le site Internet ville.marieville.qc.ca ou communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 460-4444, option 4.

EAU POTABLE : une ressource à protéger

À compter du 1^{er} mai et jusqu'au 1^{er} septembre :

ARROSAGE, LAVAGE D'AUTOS ET D'ENTRÉES

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes ou autres végétaux et pour relever le niveau d'eau des piscines est permise durant cette période chaque année sous certaines restrictions.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Numéro civique PAIR	X	💧		💧		💧	
Numéro civique IMPAIR	X		💧		💧		💧

Le lundi l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal est prohibée en tout temps.

Pour le lavage non commercial des autos :

- lance à fermeture automatique obligatoire;
- n'utilisez que l'eau strictement nécessaire à ces fins avec la même période, ainsi que les mêmes conditions énumérées précédemment;
- l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins du lavage des entrées d'autos est strictement prohibée.

AVIS D'INTERDICTION D'ARROSAGE

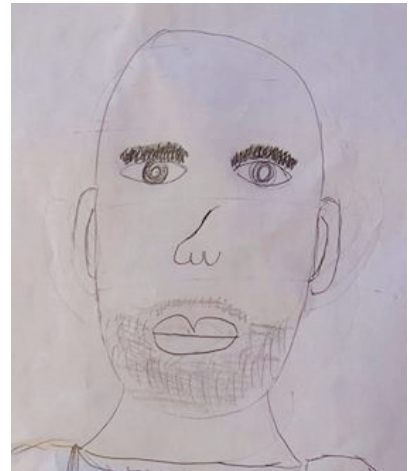
Si toutefois un avis est émis par la Ville, la collaboration de tous est demandée.

SUCCÈS POUR LE #Défipicasso

Le 13 avril dernier, la Ville a débuté le concours #défipicasso. Ce défi a proposé aux citoyens de dessiner le portrait d'une personnalité connue chaque semaine.

Ce concours sans prétention invitait les gens à laisser aller leur créativité dans une activité artistique accessible à tous. Chaque semaine, une pige au hasard était effectuée parmi tous les participants afin d'offrir un chèque-cadeau chez un commerçant local.

Merci aux participants de tous âges pour le succès de ce défi. À vos marques, prêt, on dessine!



DÉBUT DE SAISON : soccer et baseball mineur

La Ligue de soccer ASM Mistral a pris la décision d'annuler la saison de soccer été 2020.

Toutefois, si la direction de la santé publique le permet, certains matchs amicaux ou ateliers sportifs pourraient avoir lieu.

Cette option ne sera envisagée que si les règles de la direction de la santé publique sur la distanciation sociale peuvent être maintenues et que le nombre de bénévoles pour organiser ces activités est suffisant.

Quant au baseball mineur, aucune décision n'a été prise. La Ville prépare les terrains pour être prête dès qu'il sera nécessaire.

Suivez la page Facebook des clubs pour plus d'informations.

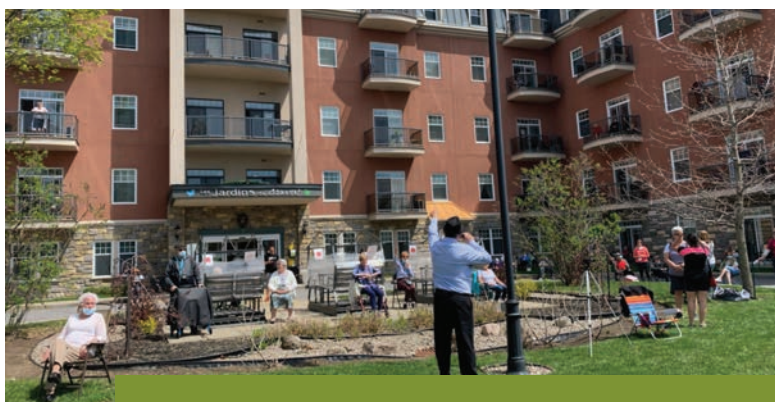


UN SPECTACLE chargé d'émotion!

Le 17 mai dernier, les résidents et le personnel de différentes résidences de Marieville ont pu assister, de leur balcon, à un spectacle donné par le chanteur Luc Piché, qui était accompagné de François Rochon au piano, Jacques Carrière à la batterie, Daniel Préfontaine à la basse et Geneviève Péfontaine à la flûte et au chant.

Grâce à la générosité de Geneviève Préfontaine, artiste de Marieville, qui a réuni ces quatre musiciens avec elle, nos sages et leurs anges gardiens ont pu vivre un moment unique de bonheur en ces temps difficiles.

Ça va bien aller!



**CAMP
DE JOUR**

Été 2020
· Inscriptions ·



INSCRIPTION : 2 juin à 17 h

Nous vous invitons à visiter le site Internet, et la page Facebook de la Ville de Marieville afin de connaître les détails sur la tenue du camp de jour cet été ainsi que les modalités d'inscription.

